

## **QUESTION N° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

### **1. Les élèves travaillent-ils trop ou pas assez ?**

Face à l'hétérogénéité du travail fourni par les élèves, les participants ont dégagé plusieurs constats :

- de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, certains élèves fournissent de moins en moins de travail personnel ;
- les exigences des professeurs doivent prendre en compte les inégalités de l'implication des familles dans le travail ;
- les professeurs ne doivent pas tenir compte de leur expérience d'élèves pour fixer leurs exigences ;
- les journées étant chargées (transports scolaires, horaires obligatoires), le travail maison est-il légitime ?
- le travail fourni dépend des capacités de chacun et également de sa propre efficacité ;
- la quantité de travail fourni dépend de la capacité de chacun face à l'effort.

### **2. Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort ?**

Tout d'abord, le goût de l'effort existe encore dans les classes mais les participants notent qu'il faut l'entretenir tout au long de la scolarité.

L'effort passe par plusieurs vecteurs :

- La famille doit inculquer le goût ;
- L'entraînement qui passe par l'acquisition mécanique des savoirs (ex : apprendre par cœur).

De plus, les critères d'évaluation devraient davantage valoriser les efforts ne seraient-ce que ceux des élèves en difficulté afin de les motiver..

Les élèves n'acceptent pas de fournir des efforts jugés pénibles, sans en connaître l'aboutissement. A quoi bon grimper la colline sans savoir ce qu'il y a derrière ? Toutefois, l'effort nécessaire à l'apprentissage ne peut être dissocié du plaisir d'apprendre.

### **3. Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître, de comprendre ?**

Le désir et le plaisir d'apprendre sont deux notions qui doivent être introduites dès la petite enfance. La découverte est la clef de voûte de l'apprentissage, ce qui a amené l'assemblée à remettre en question les programmes et leur aspect répétitif d'année en année.

Les cycles devraient permettre une découverte progressive et annuler ainsi la démotivation liée à la répétition. Dans le même souci de diversification, les travaux proposés aux élèves doivent être de nature variée sollicitant une palette de compétences : d'où l'utilité de l'interdisciplinarité. Mettre les élèves en situation de réussite doit permettre un retour du plaisir et de la motivation. Cette mise en situation est tributaire de l'élaboration d'un projet personnel à chaque élève reposant sur une orientation efficace.

#### **4. A quelles conditions le redoublement peut-il être efficace ?**

A la fin de l'année scolaire, chaque équipe pédagogique peut envisager, par classe, le redoublement d'un ou plusieurs élèves n'ayant pas acquis les notions abordées.

Pour certains, cette nouvelle année passée au même niveau ne permet pas une réelle progression. Pourquoi ?

Plusieurs remarques et suggestions ont été présentées à l'ensemble des personnes présentes. Il apparaît, dans un premier temps, que la tentative de constitution de classe de niveau ne permet pas aux élèves en difficulté une progression suffisante. Il convient donc de conserver, tel que c'est le cas, l'hétérogénéité des classes. En outre, il est souligné qu'un grand nombre de familles n'écoute pas suffisamment les conseils donnés par les équipes pédagogiques ce qui est préjudiciable à l'élève. Afin que le redoublement soit positif, il convient donc qu'il soit compris et accepté par la famille ainsi que par l'enfant qui ne doit pas l'envisager comme une sanction. Dans un souci d'efficacité on suggère, après un bilan en fin d'année, durant celle du redoublement, un suivi spécifique par les professeurs par le biais de fiches de compétences à acquérir.

#### **5. Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école (tutorat, devoirs à l'école, etc.) ?**

Afin de permettre aux élèves de mieux assimiler les notions en classe, les participants ont dégagé deux grands axes : l'un relevant de l'affectif, l'autre du domaine plus scolaire. En effet, il paraît important que l'élève soit accueilli dans des locaux dans lesquels il se sent bien. Il est nécessaire que les lieux soient propres, facilement accessibles et que les repas des demi-pensionnaires soient suffisamment consistants afin que les élèves ne soient pas victimes d'un « creux » l'après-midi. Outre ces problèmes matériels il paraît non-négligeable que davantage d'adultes - enseignants comme surveillants ou membres du personnel administratif – soient disponibles pour les élèves dont ils sont des référents au sein de l'établissement. Il est important que les adolescents aient face à eux des repères positifs. D'autre part, parallèlement à cette amélioration de leur environnement, il faut développer d'un point de vue scolaire, une aide plus personnalisée. Certes, les heures de remédiation ou d'études dirigées contribuent déjà à cela, néanmoins elles ne touchent que peu d'élèves toujours insérés dans un groupe. Pour cette raison, le système de tutorat des plus grands (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>) pour les plus petits (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>) permet une responsabilisation des premiers et un soutien des seconds favorisant un travail plus efficace et plus individuel.

.....

#### **Question n° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence**

#### **Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?**

Le débat s'ouvre sur une proposition visant à reformuler la question : « Comment les parents peuvent-ils aider l'école à éduquer leurs enfants ? », question jugée plus pertinente pour l'avancée du dialogue entre l'Education Nationale et les parents. Suite à cette mise au point, un fait est donné en exemple de paramètre échappant au contrôle des personnels éducatifs :

en moyenne, les collégiens passent environ 35 minutes par jour devant la télévision avant de même venir en classe le matin. Cela pose le problème de la responsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants.

Une autre question surgit à ce propos : « Les professeurs sont-ils vraiment là pour éduquer les enfants ? » Cette question suscite la réaction immédiate d'un participant du débat, qui rappelle le sens historique du passage du Ministère de l'Instruction publique à celui de l'Education Nationale. La redéfinition implicite des missions de l'enseignant par ce changement d'appellation est soulignée. Mais la réponse donnée est une nouvelle question : « L'enseignant n'est-il pas tout de même enseignant avant d'être éducateur ? ». L'enseignant n'est pas destiné à se substituer aux parents.

Une autre question surgit à ce propos : « Les professeurs sont-ils vraiment là pour éduquer les enfants ? » Cette question suscite la réaction immédiate d'un participant du débat, qui rappelle le sens historique du passage du Ministère de l'Instruction publique à celui de l'Education nationale. La redéfinition implicite des missions de l'enseignement par ce changement d'appellation est soulignée. Mais la réponse donnée est une nouvelle question : « L'enseignant n'est-il pas tout de même enseignant avant d'être éducation ? » L'enseignant n'est pas destiné à se substituer aux parents.

Un participant prend alors la parole pour suggérer qu'une telle question invite à s'interroger à nouveau sur les moyens d'améliorer la communication et l'articulation entre parents et enseignants. On fait remarquer en outre que, d'ailleurs, les élèves ont du mal à accepter les remarques qu'un professeur peut lui faire en tant qu'éducateur, par exemple sur sa tenue en classe. L'élève ne reconnaît que bien malgré lui une autorité d'éducateur à l'enseignant, alors qu'il lui reconnaît plus volontiers ou plus naturellement une autorité d'instructeur, une autorité qui vient de la maîtrise de savoirs disciplinaires.

Le débat reprend alors sur une autre question jugée révélatrice des inquiétudes des personnels éducatifs : « Comment faire pour aider les parents qui sont eux-mêmes en manque de repères à éduquer leurs enfants ? » Une réponse est proposée immédiatement : il faut rester optimiste et se dire qu'un enseignant peut au moins essayer de faire de ses élèves de futurs bons parents, puisque l'enseignant est également une figure-repère pour l'enfant, une sorte de « modèle » possible, et que son comportement d'adulte et sa déontologie doivent être orientés en ce sens. Une objection apparaît : il faut prendre en compte le fait que certains parents ne sont même pas demandeurs d'éducation pour leurs enfants. Et qu'ils n'osent pas non plus toujours entamer un dialogue avec les enseignants. Différentes interventions, ensuite, visent à affirmer que l'école peut au moins proposer d'autres repères que ceux proposés par les parents, et ainsi suggérer et montrer à l'enfant une autre façon de vivre ensemble, en société.

On rappelle cependant combien il est difficile pour l'enfant, d'un point de vue affectif, de dissocier le modèle familial et le modèle scolaire. Une autre difficulté vient du refus de certains parents de voir la réalité du comportement de leurs enfants : il n'est pas évident ni facile pour les parents d'accepter (ou même de prendre conscience) de certains écarts ou échecs de leurs enfants. Il n'est pas facile non plus pour les parents d'éduquer leurs enfants, souligne-t-on par ailleurs : c'est un effort d'éduquer l'enfant, d'imposer des limites et des règles.

Le débat prend une tournure nouvelle lorsque l'un des participants avance qu'au collège, où l'élève arrive à 12 ans, il est déjà trop tard pour songer à éduquer véritablement l'enfant, pour lui donner des règles fondamentales de comportement qui doivent être acquises bien plus tôt.

On objecte pourtant qu'il est permis de douter de la stabilité de l'éducation au vu de la dégradation parfois constatée dans le comportement de certains élèves entre la sixième et la troisième.

Revenant aux questions qui ont ouvert le débat sur la question, un intervenant tient à souligner que l'éducation fait perdre du temps à l'instruction, notamment dans la relation avec les élèves déjà éduqués, qui ont droit à avancer à leur rythme dans les apprentissages et leur instruction (s'il n'est bien sûr pas question de les séparer des élèves posant des problèmes de comportement, ne faut-il pas malgré tout les ménager, eux aussi ?). La mission d'éducation est parfois gênante pour celle d'instruction. C'est même une réelle source d'angoisse pour l'enseignant, car les programmes scolaires n'évoluent guère, pas plus que l'évaluation et la formation des enseignants. Or de ce fait, les enseignants qui perdent du temps à faire de l'éducation et non de l'instruction ont peur de ne pas finir les programmes, d'être alors réprimandés par les inspecteurs (IPR-IA), et ont le sentiment de ne pas être formés suffisamment pour cette mission d'éducation. « Quelle formation reçoit vraiment les enseignants quant à la socialisation et l'éducation des élèves ? » demande-t-on alors dans l'assemblée. Plusieurs réponses sont apportées :

- peut-être ne s'agit-il pas de procurer aux enseignants une formation spécifique en ce domaine, mais de mieux les mettre en relation avec des personnes-relais formées pour cela (infirmières, conseillers d'éducation et d'orientation, éducateurs spécialisés, etc.....) ou avec des organismes souvent méconnus (par exemple la Commission de circonscription du second degré, CCSD) ;
- peut-être aussi s'agit-il moins d'une question de formation que d'une question de personnalité de l'enseignant.

A ce stade de la réflexion, l'animateur de la séance propose de passer à la question suivante, traitant justement de la position et du statut de l'enseignant.

- Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

Parfois plongés dans un certain désarroi face à l'éducation de leurs adolescents, les parents d'élèves en difficulté conçoivent aussi l'école comme une aide au rôle qu'ils ont à assurer. C'est ainsi que, parallèlement à la question de l'autorité des parents, se pose celle de l'autorité de l'enseignant dans la lutte contre la violence et les incivilités.

Cela implique que la conception que l'on se fait du professeur soit clarifiée : soit on fait de lui un enseignant pur ; soit on l'intègre pleinement à l'éducation de l'adolescent. En ce cas, le professeur serait chargé d'ouvrir les élèves à la notion de citoyenneté. Certains déploient que le collège accueille des élèves âgés de 11-12 ans : leur éducation ayant déjà été assurée pour une bonne part, ne serait-il pas trop tard pour établir certaines valeurs ? Car c'est en effet la question du renfort de certaines valeurs dans l'esprit des adolescents qui se pose ici, plus que celle d'un renfort de l'autorité du professeur.

Pour certains, si le professeur est impuissant à assurer l'éducation des élèves, il doit cependant rester une figure repère et véhiculer certaines valeurs, conformément à ce que l'on attend de lui, à la fois du côté des parents et du côté des élèves.

Certes, son autorité est remise en cause par les adolescents : non lors qu'ils la méconnaissent, mais cela fait partie du processus même de leur évolution.

Face au manque d'adhésion des élèves qui se placent plus volontiers dans un rapport d'opposition face aux enseignants, le débat revient donc nécessairement sur l'idée d'un renfort de l'autorité et des sanctions dans un établissement scolaire.

On fait ainsi allusion au fonctionnement de l'école à une époque où le respect du professeur était naturellement admis et rarement contesté. Mais le retour aux méthodes anciennes est définitivement rejeté par les acteurs du débat.

En revanche, on revient fréquemment sur l'idée que le professeur n'est pas le seul à devoir affirmer son autorité auprès des élèves qu'il a en charge : une forte cohésion entre les différents membres d'une communauté scolaire – enseignants, administration, surveillants, personnels d'encadrement – se révèle nécessaire. Il est aussi proposé que l'on soit facilité le recours à des institutions officielles extérieures à l'établissement, telle que la CCSD (Commission de Circonscription du Second Degré) qui pourrait intervenir dans d'autres domaines que celui de la réorientation.

Il est alors rappelé que le travail mené dans le cadre scolaire ne peut se faire sans les parents, ni les élèves. La solution semble ainsi passer par une responsabilisation des élèves qui doivent prendre conscience de la violence qu'ils exercent parfois entre eux, à commencer par les violences verbales souvent banalisées. Ainsi, il faut, certes remplacer l'encadrement des élèves par les adultes qui les entourent, mais aussi les rendre actifs dans la lutte contre la violence. Il est ainsi proposé que les élèves rédigent eux-mêmes une charte visant à renforcer chez eux la notion de censure.

Il est rappelé que cette lutte contre la violence passe nécessairement par celle qui doit être menée contre l'échec scolaire : il faut valoriser l'élève et le placer en position de réussite.

Le débat s'achève sur une note optimiste face à des élèves dont on ne veut pas faire ici le procès. Au collège de CREPY, la violence reste somme toute un problème mineur.

Les élèves étonnent, heureusement parfois, par leurs capacités à s'enthousiasmer pour les projets que leur proposent les adultes.